

Depuis 1995, le gouvernement du Canada revoit son approche de la prise en compte des questions et des préoccupations touchant les petites entreprises. En réaction aux changements de l'environnement économique attribuables aux nouvelles technologies de l'information, à la connectivité et à l'ouverture du commerce, le Canada a agi dans le sens de l'instauration de conditions soutenant une croissance du secteur privé générant des emplois. C'est pourquoi le gouvernement du Canada s'en remet à un large éventail de leviers sur le plan des politiques, leviers élaborés et mis en oeuvre par divers ministères et organismes, afin de faciliter et d'encourager la croissance et le développement des petites entreprises. La reconnaissance du rôle crucial que les petites entreprises jouent dans l'économie canadienne est au coeur de cette approche.

Dans l'hémisphère, le gouvernement du Canada a investi plus de 400 millions de dollars US afin d'offrir de la formation, de l'assistance technique et des possibilités de développement commercial aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises des Amériques. Ces programmes rehaussent les capacités des entreprises, renforcent les infrastructures sociales et économiques, et garantissent une production et des produits de meilleure qualité. Il cherche ainsi à encourager le développement d'entreprises fructueuses, ce qui, à son tour, contribue à relever les revenus des employés et des employeurs.

Le gouvernement du Canada fait la promotion du respect des droits des travailleurs et des normes du travail, tant sur son territoire que dans l'ensemble des Amériques. En 1999, par exemple, le Canada a mis en commun avec l'OEA les réalisations et les changements clés qu'il a faits ces dix dernières années dans la législation du travail, principalement dans les domaines des normes d'emploi, des relations industrielles, et de la sécurité et de la santé.

Le Canada s'emploie à améliorer la participation des populations autochtones à la société canadienne. En 1998, le gouvernement du Canada a lancé *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada* pour les questions autochtones. Par l'intermédiaire de ce plan, le gouvernement fédéral fait la promotion de l'autonomie et du développement économique; il élabore des programmes de travail et de formation pour aider les populations autochtones à se préparer à un emploi, à le trouver et à le conserver; il rehausse l'accès aux soins de santé et il soutient des programmes d'éducation et de langues autochtones. Le Canada joue également un rôle clé sur le plan de la promotion des questions autochtones à l'échelle internationale, sur les plans bilatéral et multilatéral, par l'intermédiaire d'institutions comme l'ONU et l'OEA.

## **Conclusion**

Depuis le Premier Sommet des Amériques tenu à Miami, le Canada s'est employé à s'attaquer aux questions abordées dans les mandats des sommets, à la fois sur son territoire et dans l'hémisphère. Le Canada est déterminé à surveiller la mise en oeuvre des plans d'action des Sommets et à présenter des rapports sur ses activités. Si de nombreuses interventions sont déjà en cours, de nouvelles stratégies ont été et sont élaborées et mises en oeuvre en réaction à l'évolution du processus des sommets.

Le Canada est fier de ses réalisations sur son territoire et dans l'hémisphère, ainsi que de la contribution que le processus des Sommets des Amériques a apportée à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens et des populations des Amériques.